



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 9 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par :

delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

Tel : 03 87 34 34 22

La responsable de l'unité police de l'eau
à

**Monsieur le Maire
Mairie de Fontoy
7 Rue de Metz
57650 Fontoy**

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'aménagement de l'ensemble « Le Clos du Comte » à Thionville La Malgrange - Accusé réception accord immédiat

RÉF. : Dossiers instruits_en cours\EP\THIONVILLE\2020 CLOS DU COMTE

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de régularisation de la pose d'un piézomètre sur la commune de Fontoy.

Ce dossier a été déposé par : ENEDIS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration (accord immédiat n°57-2020-00419)** et du **courrier de notification** en date du 09 novembre 2020

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER